

Bulletin Spirite

DE LIÈGE

ORGANE MENSUEL DE LA

Fédération Spirite de la Région de Liège

Rédaction et Administration : 17, quai Sur-Meuse, Liège.

ABONNEMENT :

Belgique, par an, fr. 1.00

Etranger, par an, fr. 2.00

SOMMAIRE :

1. Avis ; 2. Assemblée générale ; 3. Charité catholique ; 4. Eusapia Paladino en Belgique ; 5. Origine des Religions ; 6. Fait spirite ; 7. Nécrologie ; 8. Nouvelles.
-

L'Administration du Bulletin rend compte de tout ouvrage qui lui sera envoyé.

- 1907 -

LIÈGE, IMPRIMERIE V. CARPENTIER,
RUE VIVIHOUE, 19.

FÉDÉRATION SPIRITE BELGE

Comité national

Président : MM. le chevalier *Le Clément de Saint-Marcoq*, à Anvers ; Vice-Président, *J. Fraikin*, à Liège ; Secrétaire-général : *J. Van Geebergen*, à Roux ; Secrétaire-adjoint : *L. Moret*, Wasmes ; Trésorier, *O. Houart*, Lize-Seraing ; Assesseurs : *G. Arsouze*, Liège ; *Beyns*, Uccle-Stalle ; *Pierrard*, à Laeken ; *Quinet*, Jumet.

Suppléants pour Liège : *Barhon*, *Deveux*, *Cabolet*.

Pour Charleroi : *L. Arotin*, *Vermerche*.

FÉDÉRATION SPIRITE DE LA RÉGION DE LIÈGE

Comité

Local : 12, rue Royale, à Liège ; *Secrétariat*, 17, quai Sur-Meuse, Liège.

Président : MM. *J. Fraikin* ; Vice-Président, *Barhon* ; Secrétaire, *G. Arsouze* ; Secrétaire-adjoint, *F. Laloux* ; Trésorier-Propagande, *D. Wathieu* ; Trésorier-Enterrements, *L. Faignaux* ; Commissaires : *J. Closset*, *L. Wathelet*, *O. Houart*.

Conseil fédéral

composé des délégués élus par chaque groupement adhérent à la F.S.L.

GROUPES FÉDÉRÉS

Société l'Union Spiritualiste de Liège, fondée en 1878. Dirigée par un Comité ; local : Brasserie de l'Aigle, rue Royale, 12, Liège. — Séances d'études les dimanches à 4 heures. Bibliothèque de 300 volumes, ouverte avant et après les séances d'études. Vente de livres spirites, prêts de livres à toute personne qui en fait la demande par écrit.

Société l'Union Spirite de Liège, fondée en 1883, dirigée par un Comité ; local Café de l'Horloge, rue St-Hubert, à Liège. — Séances d'études les dimanches à 4 heures et le mercredi à 8 heures du soir. Bibliothèque, vente de livres spirites.

Cercle Liégeois d'Etudes Spirites, fondé en 1890, dirigé par un Comité ; local : Café Leclercq, rue Chapelle-des-Clercs, 1, à Liège. Séance d'études le dimanche à 4 heures. Bibliothèque.

Cercle central Spirite, de Liège, fondée en 1907, dirigé par un Comité ; local : Café du Centre, place Cockerill, à Liège. Bibliothèque, séances d'études, le dimanche à 4 heures.

Bulletin Spirite

DE LIÈGE

ORGANE MENSUEL DE LA

Fédération Spirite de la Région de Liège

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 17. QUAI SUR-MEUSE, LIÈGE

ABONNEMENT :

BELGIQUE
par an, fr. 1.00.



ETRANGER
par an, fr. 2.00.

SOMMAIRE :

1. Avis ; 2. Assemblée générale ; 3. Charité catholique ; 4. Eusapia Paladino en Belgique ; 5. Origine des Religions ; 6. Faits spirites ; 7. Nécrologie ; 8. Nouvelles.

AVIS

Le Comité de la *Fédération Spirite de Liège* a l'honneur de vous inviter à la **Grande Conférence** qui aura lieu le 11 NOVEMBRE, à 8 heures du soir, dans les Salons des Comtes de Méan, Mont Saint-Martin, 12, à Liège, par M. le docteur DUSART, de Valenciennes, président d'honneur de la « Fédération spirite de Mons », qui traitera de *l'Identité des Esprit est-elle scientifiquement prouvée ?*

Entrée : 0.25 centimes contre une brochure.

Le Comité

Assemblée générale de la Fédération Spirite de Liège

13 OCTOBRE 1907.

La séance est ouverte à 3 h. 1/4 par M. Fraikin, président de la Fédération.

Plus de 350 membres avaient répondu à la convocation du Comité. Beaucoup de membres qui n'ont pu assister à cette réunion ont envoyé des cartes d'excuses.

Cette affluence, comme le dit le Président, nous font revivre les beaux jours de la Fédération et nous font espérer pour l'avenir un plus grand concours de membres, car la Fédération liégeoise, depuis un an, prend une si grande extension que nous serons obligés à l'avenir d'avoir une plus grande salle pour nos assemblées générales, pour que ne se reproduisent plus l'inconvénient, pour beaucoup de membres, de rester debout pendant la séance. Le Secrétaire donne lecture des procès-verbaux de la dernière assemblée générale et de la réunion du Conseil fédéral qui sont adoptés sans observation.

M. Wathieu, trésorier de la Fédération, pour la propagande, donne l'état des finances. La presque totalité de nos fonds ont dû servir à des achats de livres pour la vente. Il ne nous reste presque rien en espèce, mais nous espérons que la vente des livres fera rentrer l'argent qui va nous être nécessaire pour nos conférences. Le secrétaire donne lecture d'un rapport sur la situation du *Bulletin fédéral* qui, pour sa première année, a atteint des résultats satisfaisants ; le rapporteur conclut en faisant un pressant appel aux membres pour souscrire les abonnements pour 1908. Il remercie les médiums guérisseurs qui ont fait abonner un grand nombre de malades qui ont eu recours à eux, c'est à eux que nous devons d'avoir pour abonnés autant de non-spirites. Nous espérons qu'ils continueront l'œuvre de propagande qu'ils ont commencée avec succès.

M. Frissen, président du C.L. d'Etudes spirites, développe sa proposition d'affiliation des enfants à la Fédération en créant dans chaque Société et Groupe, des membres auxiliaires payant fr. 0,15 de cotisation par mois.

Après un échange d'observations entre divers membres et la discussion ayant trait aux cotisations pour les F. S. L. et F. S. B., il est décidé d'admettre les enfants de 7 à 16 ans, payant une cotisation de fr. 0.25 par an au profit de la F. S. L. et de fr. 0.10 à chaque décès.

A partir de 16 ans, tout en étant membre auxiliaire et payant une cotisation de fr. 0.15 par mois.

La Société ou le Groupe auquel ils appartiennent devra faire le sacrifice de payer pour eux les cotisations de fr. 0.50 et 0.25 aux deux Fédérations, plus fr. 0.20 par enterrement, jusqu'au jour où le nombre des membres sera assez grand

pour abaisser la rétribution de chaque membre aux enterrements à fr. 0,10.

Ce but peut être atteint très vite par le nombre des membres nouveaux que ce système va amener à la Fédération.

Il suffit que chaque Société ou Groupe affiliés crée dans son sein cette section de membres auxiliaires, en consentant par avance à supporter le sacrifice momentané que va de ce chef subir la caisse.

Le Cercle Liégeois d'Etudes Spirités qui, le premier a tenté l'essai, nous annonce par l'organe de son Président, que son Comité accepte ce sacrifice, et qu'il payera les cotisations de fr. 0.75 pour tous ses membres auxiliaires âgés de 16 ans. Mais il demande que les autres Groupes et Sociétés créent cette catégorie de membres afin d'arriver promptement à la réduction des cotisations pour les enterrements.

Nous espérons que les pères de famille verront l'utilité pour tous de ce système, en faisant inscrire à leur groupe leur femme et leurs enfants.

L'assemblée s'occupe ensuite du jubilé des trois Sociétés : *l'Union Spiritualiste*, de Liège ; *l'Union Spirite de Seraing*, *l'Union Spirite*, de Liège, dont le Comité propose de fêter dignement l'anniversaire à l'occasion du Congrès Spirite qui aura lieu à Liège les 7 et 8 juin 1908.

Le Secrétaire donne lecture des projets de fêtes qui sont à l'étude du Comité liégeois, qui les soumettra au Comité de la F. S. B.

Diverses propositions sont faites par plusieurs membres concernant les emblèmes sur les cerceils et sur les tombes. Elles sont envoyées au Comité pour étude.

Le Président annonce que le 11 novembre, M. le docteur Dusart, de Valenciennes (France), président d'honneur de la Fédération Spirite de Mons, donnera dans les Salons des Comtes de Méan, une conférence. Il invite les membres à y assister ; ils recevront à cet effet une carte d'invitation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire fédéral,

G. ARSOUZE.

CHARITÉ CATHOLIQUE

Le *Bulletin paroissial de Liège St-Joseph*, dans son n° 16, qualifie de « sentence immorale » cette citation d'un catéchisme spirite : « *Dans tes plaisirs, ne goûte que ceux qui ne font pleurer personne* » et dit qu'on peut s'en donner beaucoup de ce genre de plaisirs « *mais qui n'en sont pas moins d'abominables turpitudes* ». Je me demande quels peuvent bien être ces plaisirs exécrables ? Sont-ce ceux que peuvent se donner librement des célibataires de sexes différents, vivant heureux ou malheureux sous le même toit, tout comme font les prêtres privés de la liberté du mariage civil ? Si c'est à cela que fait allusion l'auteur de l'article, un pudibond exceptionnel, je lui demanderai alors où il a vu que le bon Dieu a dit qu'il fallait absolument, porteur volontaire d'une soutane, se soustraire à certaines lois de la nature qu'il a établies pour le bien de l'humanité, et quel mal, autre que l'excès, il peut y avoir dans les jouissances que ces bonnes lois procurent au genre humain. Eh ! pour cette raison qui ne vous paraît pas raisonnable, vous comprenez que certains chrétiens, partisans du plaisir sous toutes ses formes, renoncent à la religion catholique.... et adhèrent au spiritisme. S'il ne leur faut que cela, ils ont la foi bien chancelante et vous quittent pour peu de choses, une peccadille en bouteille, quoi ? Mais constatons que vous avez l'étonnement facile. si toutefois il est sincère, ce dont je me permets de douter jusqu'à preuve contraire. Dans le cas ou non d'une sincérité naïve, candide et même niaise, rien d'étonnant que vous jugiez insensée l'affirmation juste de ce principe : « On peut faire son salut dans toutes les religions et celui qui n'en a pas peut le faire également ». Pourquoi pas ? Voyons : vous êtes catholique, juif, protestant, spirite, franc-maçon ou libre-penseur, et, en même temps, homme de bien ; vous savez « traiter votre prochain comme vous même » dans toutes les circonstances heureuses ou malheureuses de la vie ; vous êtes bon, charitable et vertueux, un bienfaiteur de l'humanité, comme l'ont été l'israélite Montéfiore, sa Dame et d'autres ; vous avez la conscience pure, sans tâche, ce sentiment que donne la satisfaction du devoir accompli et qui rend heureux, non seulement celui qui le possède à ce point idéal, mais aussi ceux qui l'entourent ou

se trouvent sous son autorité. Pensez-vous admettre que cet être humain, moralement supérieur, soit quand même pour la chaudière de votre Diable ? Dans l'affirmation, vous méritez bien la *calotte* ! Je comprends le contraire de notre affirmation, c'est-à-dire que vous serez pour la prétendue fournaise diabolique si, en même temps que catholique ou non, vous êtes canaille, brigand ou vaurien. Le sens d'une réelle justice se refuse, avec infiniment de raison à admettre l'inverse et pour cause : supposons que je sois bouddhiste et vous marabout, nés et élevés, moi dans mon bouddhisme jusqu'au cou ; vous, sous l'étoile de Mahomet, par la volonté divine sans laquelle vous dites que rien ne se fait, et nous voilà, de par cette même volonté, perdus pour l'éternité, damnés sans pitié, par principe même, puisque « hors l'Eglise catholique, apostolique et romaine, il n'y a pas de salut ! » Mais alors cette volonté divine que vous invoquez serait donc funeste et fantaisiste, puisqu'elle nous a fourrés là au lieu de nous fixer au bon endroit, dans le lieu salubre où vous êtes si privilégiés ! Est-ce juste cela, plus juste que d'accorder à chacun selon ses mérites ? Si vous dites encore et quand même sincèrement oui, oh ! alors, comme je vous plains, pauvre homme, et comme je déplore et méprise en même temps cet enseignement qui produit chez vous semblable mentalité !

Vous vous figurez que, pour ne pas avoir de religion autre que celle du bien sous toutes ses formes, c'est à dire sans culte extérieur comme en spiritisme, par exemple, on nie Dieu. Mais Dieu ou Jéhovah, c'est à dire l'existence d'une puissance quelconque supérieure à l'homme, n'est niée que par l'ignorante présomption et je puis dire que je connais nombre d'incrédules qui, sans nier ou injurier la Divinité, haussent simplement les épaules en signe de doute et sont quand même de très braves gens.

Vous êtes encore et toujours dans la plus profonde erreur, voulue ou non. quand vous dites que : *le spiritisme affirme que celui qui méprise Dieu et ses lois, recevra quand même sa récompense de ce Dieu infiniment juste* ! Ce qui est certainement vrai, c'est que tout être humain doit conformer sa vie aux lois qui la régissent, aux principes ds rigoureuse honnêteté, de cette morale universelle de tous les temps, de tous les lieux, de tous

les cultes, en pratiquant le bien sous toutes ses formes et en tous lieux.

Mais comment faire entrer ces idées si belles et pourtant si simples dans le sentiment dévié d'une personne qui, confondant spiritisme et protestantisme, conclut : « *deux religions bonnes pour ceux qui... désirent vivre au gré de leurs passions* ».

Est-ce que vous avez vaincu celles-ci, mon bon, au point de vivre heureux et tranquille dans l'indifférence d'un gardien de sérail ? Si oui, c'est bon pour vous, mais prenez quand même un cuisinier ou lieu d'une femme de chambre... sinon, cessez vos sottises et, au lieu de vouloir diriger la pensée des autres dans les ténèbres de l'ignorance, tâchez de conduire la vôtre dans le vaste domaine de la raison, dans la voie large et droite du bien, du beau et du bon. Amen.

O. CONSTANT.

Eusapia Palladino en Belgique

L'impulsion donnée au Spiritisme en Belgique par le Comité de la F. S. B. va recevoir un nouvel élan et attirer l'attention de la presse et des savants qui vont avoir à observer les manifestations que produit la médiumnité de M^{me} Eusapia Palladino qui vient à Anvers, invitée par la Section fédérale d'Anvers de la F. S. B.

Nous lisons dans le « Bulletin Spirite d'Anvers » d'octobre :
« C'est du 25 novembre au 16 décembre prochain que M^{me} Palladino donnera ses neuf séances médianimiques devant un personnel fixe et strictement limité au chiffre de 10 personnes.

« Outre le recteur et les quatre professeurs du bureau permanent, seront admis à ces réunions deux journalistes et un médecin, non-spirites.

« La collaboration de la presse est indispensable pour donner à cette étude le retentissement nécessaire sur l'opinion publique ; nous sommes dès à présent certains du concours d'un écrivain très au courant de ces questions et dont la notoriété s'étend au delà des murs de Bruxelles : M. d'Arsac, du journal *le Soir*.

» La présence d'un médecin peut être utile pour juger de l'état physiologique du médium, pour aider à son contrôle physique, pour noter diverses particularités qui pourraient échapper à des observateurs n'ayant pas le même genre de culture ; il peut aussi ajouter par le poids de son autorité personnelle à la valeur des déclarations collectives faites par les assistants.

» Un de nos professeurs possède un joli talent d'amateur photographe ; il est donc à espérer que d'intéressants clichés pourront être saisis au cours de ces séances.

» Des réunions préalables auront lieu avant l'arrivée de M^{me} Palladino pour fixer de commun accord le règlement d'ordre ainsi que la nature des expériences qui seront demandées et pour étudier les meilleurs moyens de contrôle. »

L. C.

Nous nous ferons un devoir de tenir nos lecteurs au courant des résultats obtenus.

DE L'ORIGINE DES RELIGIONS

(Suite)

Les hommes ayant le feu à leur disposition devinrent de ce fait même moins brutaux et plus intelligents. Ayant dans celui-ci un agent précieux, dont ils estimèrent vite la valeur, ils firent reculer les forêts les plus sauvages, dont ils chassèrent ainsi les animaux féroces qui les habitaient, parmi ceux-ci il convient de citer : l'Ours des cavernes, le Tigre et l'énorme Mammouth cet encêtre de notre éléphant actuel, et qui habitait l'Europe d'alors. Ces Mammouths dont on a retrouvé les ossements et même des cadavres entiers, conservés dans les glaces du Spitzberg, étaient encore recouverts de leur chair et de leurs poils, et les Esquimaux qui goûtèrent à cette chair la déclarèrent mangeable. Ces colosses qui ne différaient de l'Éléphant d'Afrique que par la masse et leurs défenses recourbées en demi cercle, étaient très sauvages ; quelle dût être la position de l'homme devant ces monstres ?

Le feu, bien employé, leur permit, à la place des bois, de faire des plaines, où ils purent se fixer, abandonnant dès lors et sans retour, leurs froides cavernes naturelles, et construisant les premières habitations, bien grossières, et faites de troncs d'arbres mal équarris.

Dès ce jour l'humanité avait fait un grand pas dans la voie du progrès, car les hommes avaient eu l'outil nécessaire à leur marche en avant, et leur premier progrès fut la fonte des métaux. Jusqu'à ce jour, les quelques armes et instruments qu'ils possédaient étaient fait en silex, taillé suivant l'usage qu'on voulait en faire.

Le fer fut le premier métal qu'ils parvinrent à fondre, mais leurs conditions d'habileté plus que mauvaises, les portèrent naturellement vers les armes. Plus tard, ils purent former un alliage et trouvèrent le bronze, plus dur et plus résistant que le fer. C'est ainsi que nous pouvons voir, dans nos musées nationaux, les premières ébauches de leurs fontes, en haches, couteaux, fers de lances, etc.

Avant « l'âge de fer » l'arbre était pour l'homme, indéraciable avec les pauvres outils qu'il possédait, mais le tranchant de la hache, maniée par des bras vigoureux, eut vite raison du plus fier des chênes et lui permit, se trouvant sur le bord des eaux, de lancer à flot le premier radeau, puis plus tard de creuser l'arbre et d'en faire un canot, puis enfin de scier l'arbre en planches de façon à en former un bateau, sur lequel ils purent entreprendre de longs voyages en se fiant aux vents et prenant les étoiles comme direction ; car la boussole aimantée ne fut connue en Europe qu'au XIV^e ou XV^e siècle ; certains en attribuent la découverte aux Chinois, d'autres à un Italien nommé « Bussola » d'où dérive le mot boussole.

Les premiers voyages que les hommes entreprirent sur les eaux furent courts et craintifs, tant ils avaient peur de s'éloigner des côtes ; plus tard ils allèrent plus loin, et finirent par perdre une partie de leurs craintes, et ce fut ainsi que de nouvelles terres furent découvertes.

Seulement, sur mer, les hommes se trouvèrent aux prises avec un ennemi redoutable, qui était et est encore l'Océan, le souverain maître. Cette puissance, contre laquelle ils eurent à lutter et qui aiguïsa considérablement leur intellect, ils la peuplèrent promptement de génies et de dieux, bons ou mauvais, amis ou ennemis des pauvres matelots, et commencèrent à adorer ces divinités nouvelles.

Nous verrons dans le suivant article quels furent de tous les siècles, les génies et autres seigneurs des vents et des eaux.

(A suivre.)

F. LALOUX

Erratum. — Dans le précédent article, lire : couvrant alors le globe : en place de courant ; composé des éléments latents : en place des éléments batards.

FAIT SPIRITE

Nous lisons dans le numéro d'octobre du *Bulletin de la Société d'Etudes psychique de Nancy*, la communication suivante :

Une prêtresse de Siva

Voici une communication très caractéristique d'un autre esprit :

Celle-ci n'a pas été contrôlée et ne pouvait pas l'être, mais la personnalité de cet esprit ne s'est pas non plus démentie.

Il s'est donné comme étant une prêtresse de Brahma, mais d'autres nous ont affirmé que *Malika* — c'est son nom — avait été vouée au culte de Siva, le dieu sanguinaire et cruel, qui se repaît de tourments et de supplices. Et de fait, *Malika* ayant été ainsi démasquée, n'a plus parlé que de haine, de vengeances ; se voyant refuser l'accès de nos séances, elle est venue souvent les interrompre d'autorité, proférant contre nous les menaces les plus terribles, ainsi que contre les familles des esprits qui nous avaient renseignés.

Il lui est arrivé aussi d'user de ruse et de chercher à nous éblouir par des communications formulées en un langage choisi, empreint d'une poésie étrange et sauvage. Voici l'une de ces communications, donnée en entier par la table, durant une séance de deux heures. A travers la magie des images, on distingue vite le : griffes, qui, j'imagine, devaient orner les doigts ambrés de *Malika* :

Connais-tu le soleil conchant sur nos jungles ? Aucun spectacle de l'occident ne peut lui être comparé. A cette heure sublime, l'astre du jour, avant de disparaître, embrase les sauvages prairies de ses derniers rayons ; déjà il plonge dans l'eau brûlante du fleuve, qu'il teinte de feux dorés et sanglants. La nature se recueille ; des nuées d'insectes aux milles couleurs, voltigent d'herbe en herbe, de fleur en fleur, tantôt frôlant l'eau de leurs ailes diaprées et soyeuses, tandis que les fleurs lassées referment lourdement leurs corolles.

C'est l'instant solennel où l'astre du jour et celui de la nuit se

disputent la terre. Lentement le crépuscule déroule ses voiles ; pas un souffle, mais, en guise de brise, flottent les senteurs capiteuses de la nature enamourée. Une à une les étoiles s'allument au firmament ; les oiseaux de nuit gémissent sourdement. Au loin, le cri lugubre d'une panthère ; ça et là, un reptile froisse les herbes en sifflant. Puis un chant suave fait tressaillir la nature endormie : ce sont les jeunes Indiennes qui cheminent doucement vers la cité, dont on aperçoit de loin les dômes irisés.

Leur corps de sirène est enveloppé d'étoffes chatoyantes, des verroteries scintillent dans leur longs cheveux noirs. Favorisés par la nuit naissante, leurs yeux s'allument comme les étoiles, avec lesquelles ils rivalisent. Vibrants, leurs chants s'élèvent dans l'espace et se mêlent au parfum voluptueux du soir. Malheur à celui que ces attraits séduiraient ! Mieux vaudrait pour lui que la panthère le dévore, que le boa l'enserme dans ses anneaux, que les sinistres oiseaux de nuit lui rongent le cœur.

Cependant tout est calme dans l'air embaumé ; les chants s'éteignent, l'astre des nuits est vainqueur ; mais là-bas, à l'horizon, les rayons mourants étreignent les sommets d'un suprême baiser.

J'ignore si ce morceau, dont il est impossible de nier la poésie farouche, existe quelque part, s'il a été imprimé. Il serait intéressant de le rechercher.

Nous avons demandé à Malika où elle l'avait appris ; elle a répondu fièrement qu'elle ne l'avait appris nulle part, que c'était là son langage habituel.

— Comment, avec cette façon de parler, pouvez-vous avoir des sentiments aussi cruels ? lui a demandé l'un de nous.

Malika se contenta de dire :

— Le serpent rampe sous les fleurs.

Puis, elle nous somma encore une fois de lui nommer l'esprit qui nous avait révélé sa personnalité. Sur notre refus, elle partit en nous laissant cette menace :

— Adieu. Nous nous retrouverons.

Les menaces de Malika sont devenues de plus en plus violentes, elle avait réussi à terrifier le cercle. Son fluide, très puissant, et son expérience d'initiée des temples hindous lui permettaient d'écarter la plupart des autres esprits.

Un jour, nos guides nous informèrent qu'ayant pris des forces par ces communications, elle devenait vraiment dange-

reuse. Son but, disaient-ils, était de faire des apports de plantes vénéneuses, de fleurs de l'Inde dématérialisées, dont elle aurait mélangé le parfum à nos fluides, ce qui aurait pu causer tout au moins de graves malaises.

En conséquence, ils nous avertirent qu'ils tenteraient un effort pour l'éloigner. Il s'agissait de séances dans l'obscurité, dans lesquelles, par des moyens purement spirites, ils espéraient réunir des forces supérieures aux siennes et arriver ainsi, grâce à des procédés que ces forces leur permettraient d'employer, d'écarter à jamais l'esprit de Malika.

Plusieurs séances furent nécessaires. Elles ont donné lieu à des incidents tellement curieux que nous en avons dressé procès-verbal, signé de tous les assistants.

NÉCROLOGIE

Un des fervents adeptes du Spiritisme de la région de Liège, M. Jacques-Servais-Léonard Dartois, père de M. Charles Dartois, membre de la F. L., est entré dans l'espace le 1^{er} octobre après une existence terrestre de quatre-vingt-douze ans. Spirite convaincu, il s'intéressa jusqu'à la fin de sa vie à la marche et au développement de la Fédération liégeoise.

Fidèle au principe qu'il a défendu pendant sa vie terrestre, il a par testament manifesté sa volonté que ses funérailles soient civiles et faites avec le concours de la Fédération Spirite de Liège.

Les obsèques célébrées au milieu d'une grande affluence ont été une imposante manifestation spirite.

A la maison mortuaire, M. Lequarré, professeur à l'Université de Liège, dans un beau discours, a retracé la carrière politique de notre frère qui fut député permanent.

Au cimetière, M. O. Henrion, membre de la F. S. L., a lu un très beau discours de M. Léon Denis. La place nous manque pour reproduire ces pages majestueuses qui retracent les points principaux de la philosophie spirite. Nous enverrons sous peu à tous nos lecteurs et aux membres de la F.S.L. un exemplaire de ce discours.

Nous adressons au défunt notre meilleure pensée et à la famille nos consolations et nos condoléances.

*
**

La Société spirite *l'Espérance*, de Poulseur, vient de perdre l'un de ses membres en la personne de notre sœur, M^{me} Henri Raskin, née Marie Leruth, entrée dans l'espace à l'âge de 46 ans.

Depuis longtemps cette sœur faisait partie de la F. S. L., section de propagande. Ses funérailles faites par les soins de la Société Spirite de Poulseur, eurent lieu le 27 octobre, à 2 1/2 heures. Une foule nombreuse a fait cortège à la dépouille de notre sœur et a écouté avec recueillement les discours prononcés au cimetière par M. J. Leruth, M^{me} Chartier, M^{lle} Castermans et M. Arsouze, qui a parlé au nom de la F. S. L.

Nous adressons à la famille qui a la consolation d'être spirite, ainsi qu'à nos frères de Poulseur, nos fraternelles condoléances, en les assurant que nous n'oublierons pas l'âme de notre sœur dans nos prières.

NOUVELLES

La réunion du Comité de la Fédération Spirite Belge aura lieu le 10 novembre, à Bruxelles.

*
**

Nous adressons nos félicitations les plus sincères à M. Tuytens, pour sa nomination de secrétaire de la Section fédérale d'Anvers. Le dévouement et l'activité dont il a fait preuve lors du Congrès d'Anvers faisait prévoir cette nomination.

*
**

Les membres de l'*Union Spirite*, de Liège, se sont réunis dimanche 6 novembre, à 4 heures, en leur local, rue St-Hubert, Café de l'Horloge, en assemblée générale.

Cercle d'Etudes psychiques, local quai de Maestricht, Liège. Bibliothèque, séance le mercredi soir.

Cercle Spirite l'Espérance de Poulseur, fondé en 1878, dirigé par un Comité. Les séances d'études ont lieu dans le local du Cercle tous les dimanches à 9 heures du matin. Bibliothèque spirite (populaire) ouverte tous les dimanches avant et après les séances d'études. Cours de spiritisme pour les jeunes médiums tous les mercredis à 7 heures du soir pendant la saison d'hiver. Des médiums guérisseurs sont à la disposition des malades.

Cercle spirite La Renaissance Fraternelle de Verviers, dirigé par un Comité; local rue de Dison, 8, Verviers. Séances d'études le dimanche à 6 heures et le mardi à 8 heures du soir. On reçoit les malades les lundis et jeudis de 5 à 7 heures du soir.

Union Spirite de Seraing, fondée en 1878; local chez M. Charles Soyeur, rue Hainchamps, 50, à Lize-Seraing. Plusieurs membres tiennent séances chez eux et reçoivent les malades.

Groupe Spirite de Grivegnée, local chez Mathieu Grandchamps, place Pétry. Les malades peuvent se présenter tous les jours après 6 h. du soir.

Groupe Spirite de Vivegnis, local chez M. A. Lixon et G. Lambinon, rue du Tombeau, Vivegnis. Séance d'études le dimanche soir, à 6 heures.

Groupe Spirite La Vérité pour Tous, à Oupeye. Séance publique le jeudi soir, à 5 heures, chez M. H. Donnay.

Séance le dimanche à 5 heures chez M. L. Vandemortele.

On reçoit les malades avant et après la séance.

Groupe Spirite d'Avancement: local chez M. Duck, rue du Pied du Thier-à-Liège, 5. Séance d'études le dimanche à 3 heures et mercredi à 8 heures. Réception des malades le mardi et le vendredi, à partir de 6 heures du soir et pour les cas urgents tous les jours.

Cercle Spirite La Lumière, Liège; local rue Mamelouck, 6, séance d'étude le samedi soir à 8 heures.

Groupe Jules Dumoulin, local rue de Waremmé, 20, séance d'études le dimanche à 4 heures, on reçoit les malades.

Groupe Spirite de Bay-Bonnet-Trooz, local chez M. Gardiet, séance d'études le dimanche à 2 heures précises. Les médiums guérisseurs se rendent à domicile.

Groupe Spirite de Beyne-Heusay, local chez Victor Broncart, séance d'études le samedi soir à 7 heures, on reçoit les malades.

Groupe Spirite Jean Dumoulin, local rue de l'Aumonier, 10, Liège, séance d'études le Dimanche à 4 heures et Jeudi à 8 heures, on reçoit les malades tous les jours à partir de 6 heures

Groupe Spirite St-Gilles-Liège : local chez M. Gilbert, rue du Travail-Liège.

Groupe Spirite de St-Nicolas-Liège, local chez J. Gilot, rue Petite-Montegnée. Séance d'études le dimanche à 4 heures. On reçoit les malades,

L'Union Fraternelle de Lize-Seraing, local chez Nizette, 46, rue Hainchamps. Séance d'études le dimanche à 2 heures et mercredi à 7 heures. On reçoit les malades tous les jours à toute heure.

Il existe encore un grand nombre de Groupes à Liège. Hertal, Bresoux, Angleur, Sclessin, Tilleur, Fléron, Seraing, Pepinster, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser au Président ou au Secrétaire de la Fédération Spirite liégeoise.

Tous les Livres spirites sont en vente dans les principaux Groupes et au Secrétariat de la Fédération.

Dépôt de livres spirites chez M. Oscar Corin, rue de la Baume, 202, à Seraing.

Publications spirites belges

Le Messager, à Liège, revue bi-mensuelle, abonnement, 3 francs ; étranger, 5 francs.

La Vie d'Outre-Tombe, revue mensuelle, abonnem., 2.10 ; étranger, 3 fr.

Le Bulletin d'Anvers, revue mensuelle, abonnement, 1 fr.

Le Bulletin Spirite de Mons, revue mensuelle, abonnement : 1 franc ; étranger, 2 francs.

AVIS AU PUBLIC

Des Directeurs de séances se tiennent à la disposition des personnes qui désireraient faire des expériences chez elles.

Cabinet public de lecture, ouvert le dimanche à 3 1/2 h., à l'Union Spirituelle, Brasserie de l'Aigle, 12, rue Royale, Liège.
